

Obligation vaccinale

Dans la campagne strasbourgeoise, une majorité de soignants vaccinés

Dans la plupart des établissements de santé du secteur Strasbourg campagne, presque tous les personnels soumis à l'obligation vaccinale depuis le 15 septembre dernier ont un schéma vaccinal complet. Des refus, à l'Epsan et à La Grafenbourg, à Brumath, ont conduit à des suspensions de contrat.

Par **Émilie SKRZYPCZAK** - 01 oct. 2021 à 18:09 | mis à jour le 01 oct. 2021 à 18:12 - Temps de lecture : 3 min



Les directeurs et directrices interrogés disent avoir franchi le cap de l'obligation vaccinale de leurs soignants, agents et personnels administratifs avec succès. Photo DNA

Depuis le 15 septembre dernier, **tous les personnels de santé doivent être en mesure de présenter au moins une dose de vaccin pour continuer à travailler** [*]. C'est le cas d'une majorité d'entre eux dans les hôpitaux et maisons de retraite du secteur Strasbourg campagne. Les directeurs et directrices interrogés disent globalement avoir franchi le cap de l'obligation vaccinale de leurs soignants,

agents et personnels administratifs avec succès. C'est notamment le cas dans les deux Ehpad du Kochersberg, la maison du Lendehof, à Truchtersheim et la maison d'accueil du Kochersberg, à Willgottheim.

« *Tout le monde s'est mis en règle, c'est une chance* »

« Tout le monde s'est mis en règle sans difficultés particulières, c'est une chance », reconnaît Violaine Keiser, directrice de la Maison du Lendehof. La cinquantaine de salariés (soignants, agents de maintenance, coordinateurs de vie sociale, pôle administratif...) présentent ainsi un schéma vaccinal complet.

L'annonce **par Emmanuel Macron en juillet dernier de la vaccination obligatoire pour les soignants** à compter de la mi-septembre a « convaincu les quelques derniers réfractaires » et « boosté » le passage à l'acte fin août début septembre, soulignent les responsables des structures du secteur. Les campagnes de communication sur l'intérêt de la vaccination ont fait le reste.

« Une partie du personnel était plutôt réticente à l'idée de se faire vacciner et préférerait attendre mais le cluster interne a accéléré les choses. Quand l'obligation vaccinale est tombée, tout le monde était déjà en règle et avait reçu ses deux injections », explique Nawel Petit, la directrice de la résidence Saint-Joseph, à Brumath, qui compte une quarantaine de salariés. Pour rappel, **un foyer épidémique avec une dizaine de cas positifs s'était déclaré en janvier dernier**. Aujourd'hui, malgré les mesures sanitaires strictes toujours en place, « on retrouve une vie à peu près normale », souligne la directrice.

Les plus grosses structures font en revanche face à quelques écueils. À l'Epsan de Brumath, si « les contrôles des pass sanitaires **ainsi que le centre de vaccination organisé en interne** jusqu'à fin août ont aidé à introduire cette notion de vaccination obligatoire à partir du 15 septembre », le taux de vaccination n'est pas maximal. Sur les 1 600 agents de l'établissement (répartis à Brumath et à Strasbourg), cinq sont actuellement suspendus, dont, parmi eux, des soignants. Quant à savoir si des problèmes organisationnels découlent de ces absences au sein des services, « la situation de tension sur le marché du travail des infirmiers est une réalité à l'Epsan comme ailleurs et n'est pas due à l'obligation vaccinale », répond Marine Zimmermann, chargée de communication.

Cinq refus à La Grafenbourg

À l'hôpital La Grafenbourg, à Brumath, qui compte 300 agents, la majorité des professionnels a reçu ses deux injections. À force de sensibilisation depuis le mois de juin et un rappel à la rentrée, « certains salariés ont fini par se faire vacciner à contrecœur, d'autres sont restés dans leurs convictions, invoquant le fait qu'ils se protègent, qu'ils n'ont pas été contaminés durant la première vague et qu'il n'y a pas assez de recul sur la vaccination », indique Thierry Anjard, directeur de l'hôpital. Des arguments selon lui « difficilement compréhensibles lorsqu'ils viennent de soignants ». Résultat, deux salariés ont vu leur contrat de travail suspendu, deux infirmières ont démissionné, une autre n'a pas renouvelé son contrat. « Cela a créé une tension en termes d'effectifs durant les jours qui ont suivi le 15 septembre. Nous avons dû solliciter des infirmières d'autres services. Ça tient, mais on se serait bien passé de cette situation », ajoute le directeur, qui précise qu'un recrutement est en cours.

[*] À compter du 16 octobre, ils devront présenter un schéma vaccinal complet à leur employeur.

[Santé](#)[Brumath](#)

À LIRE AUSSI

Profitez de jusqu'à 5 000 € de Prime à l'Hybride Toyota !

Toyota | Sponsorisé

Les incroyables possessions de la reine d'Angleterre

Car Novels | Sponsorisé

La fortune de Mickaël Landreau en 2021 est dure à avaler

Senior Glam | Sponsorisé

Karine Le Marchand : elle évoque son départ de L'amour est dans le pré

Voici | Sponsorisé

On ne peut voir ces choses qu'à Dubaï... le numéro 18 est difficile à croire

Dailybreak | Sponsorisé

Jeu le plus relaxant de 2021. Pas d'installation

Taonga: The Island Farm | Sponsorisé

Jean-Marie Bigard en pleine polémique : sa femme laisse un message énigmatique

Voici | Sponsorisé

Politique. Départ à la retraite à 67 ans : la réponse sèche de Jean Castex à Édouard Philippe

Les Dernières Nouvelles d'Alsace

Wittisheim. Un motard de 20 ans décède dans un choc frontal

Les Dernières Nouvelles d'Alsace
